

CAHIER DE RECHERCHES 1

PERSPECTIVES

—
AGENCE DES ESPACES VERTS



AGENCE TER + CUESTA + MOSQUITO

MARS 2016

2. DU « POI » AU « LIEU » : REPENSER L'OBJET DE LA VALORISATION

Le marché de l'AEV concerne l'identification de et/ou la proposition de création de nouveaux POI et la proposition de parcours pour relier l'ensemble des POI identifiés et créés.

Nous souhaitons revenir sur cette notion de POI qui est relativement limitée et extrêmement contraignante dans le mode d'analyse et de ressenti des sites.

Le POI (Point of Interest) est une notion de topographie qui s'est développée massivement avec l'utilisation des appareils de géolocalisation. Elle désigne un bâtiment, monument, équipement, commerce tout « objet » fixe qui peut être qualifié d'intéressant et/ou utile. L'AEV élargit cette définition en la présentant comme un élément d'identité du site que l'on peut situer.

Néanmoins cette notion est peu adaptée pour analyser les sites de l'AEV qui sont essentiellement des sites sans « objets » particuliers, hormis des arbres remarquables repérables pour un public d'experts (ce qui est très excluant pour d'autres publics ne sachant

pas repérer les espèces végétales... soit une grande majorité des gens) ou des vestiges patrimoniaux, la plupart du temps non visibles, exemple des tranchées de Ferrières, qui intéressent une petite partie du public. Ces éléments témoins de l'histoire de l'Ile-de-France, pour être compris, doivent donc être expliqués à travers un dispositif à proposer.

Ces sites recèlent en revanche des qualités multiples qui ne sont pas fixes. Ce sont des sites mouvants, en perpétuelle redéfinition par les saisons (tel bois en hiver sera totalement différent du même bois en été) et par les usages que l'on peut y avoir : le meilleur endroit d'un espace de l'AEV pour observer les oiseaux, courir, faire des cabanes ou encore pique-niquer peut difficilement se résumer à un point précis, il s'agit plutôt d'espaces plus vastes, qui encore une fois peuvent changer suivants les temporalités (horaires, saisons).

Par ailleurs, ces sites forment entre eux un ensemble vert tout à fait particulier en Ile-de-France ne serait-ce que parce qu'ils appartiennent tous à l'AEV. Ce sont alors les sites dans leur ensemble qu'ils constituent en eux-mêmes un point d'intérêt. C'est la question de la grande échelle et de l'inscription de ces sites comme ensemble constitué à l'échelle du grand paysage métropolitain.

Jacques Lévy et Michel Lussault proposent dans leur *Dictionnaire de la Géographie, de l'espace et des sociétés*, des outils de classification spatiale qui peuvent nous être utiles pour repenser cette notion de POI. Ils considèrent que l'espace n'est pas réductible à la matérialité, c'est un concept hybride : matériel et idéal à la fois. A partir de ce constat, ils proposent trois concepts de base qu'il convient d'articuler et d'agencer suivant

**CES SITES
FORMENT ENTRE
EUX UN ENSEMBLE
VERT TOUT À FAIT
PARTICULIER EN
ILE-DE-FRANCE.
CE SONT ALORS LES
SITES DANS LEUR
ENSEMBLE QUI
CONSTITUENT UN
POINT D'INTÉRÊT.**

les différentes échelles d'action et de pensée et suivant les différentes distances.

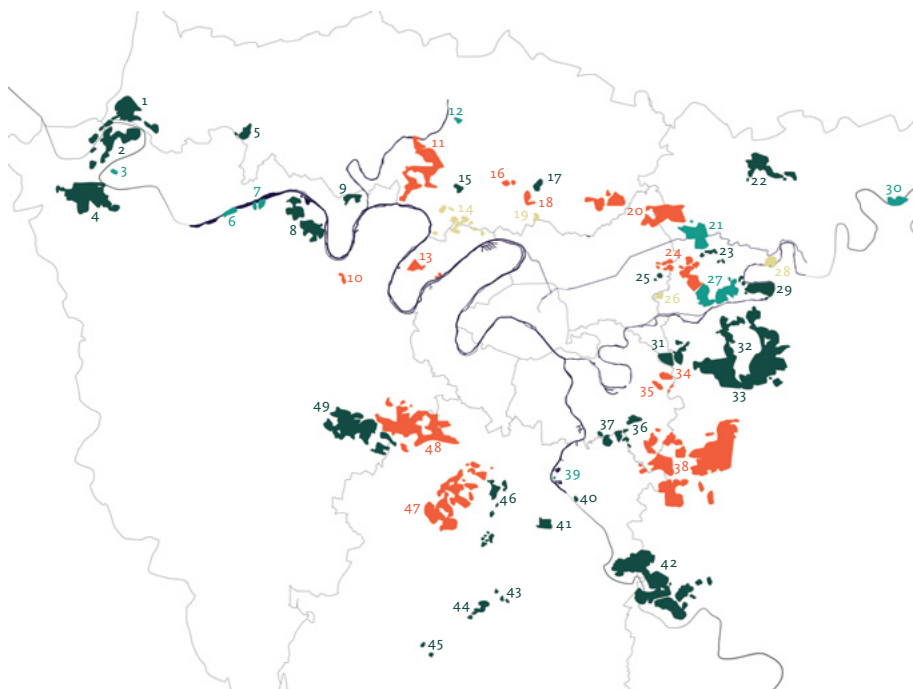
1. Le lieu est la « plus petite unité spatiale complexe ». C'est une surface explicitement limitée de micro-échelle. Cette surface ne se substitue pour autant pas à un objet unique, le concept de lieu se fonde sur l'idée inverse : *« il y a lieu quand au moins deux réalités sont présentes sur le même point d'une étendue »* (Jacques Lévy – article Lieu³). C'est donc la co-présence de différents « objets » qui font lieu.

« IL Y A LIEU
QUAND AU MOINS
DEUX RÉALITÉS
SONT PRÉSENTES
SUR LE MÊME
POINT D'UNE
ÉTENDUE »
—
JACQUES LÉVY

2. l'aire : surface pourvue d'une limite, plus grande que le lieu et divisible, dont l'idéal-type est le territoire ;

3. le réseau, qui participe d'un espace ouvert et sans limite, caractérisé par la non-contiguïté et la connexité.

Ces trois types d'espaces se retrouvent dans l'AEV et peuvent amener des propositions différentes et articulées de valorisation. **Elles remettent en question la notion de point d'intérêt.**



1. ROCHE GUYON
2. MOISSON
3. FLICOURT
4. ROSNY
5. GALLUIS
6. BOUT DU MONDE
7. PLAINE DE LA HAYE
8. BUTTE MARSINVAL
9. HAUTIL ET OISE
10. VERGERS DE SEINE
11. PLAINE DE PIERRELAYE
12. MARAIS DE STORS
13. PLAINE DE MONTESSON
14. BUTTES DU PARISIS
15. BOISSY
16. PLATEAU D'ANDILLY
17. ECOUEN
18. COTEAUX DE NEZANT
19. BUTTE PINSON
20. PLAINE DE FRANCE

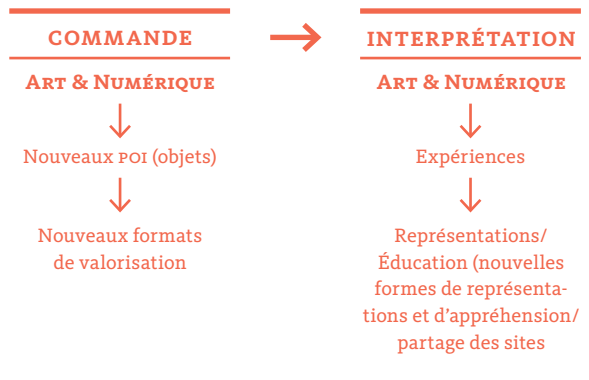
21. MOULIN DES MARAIS
22. MONTGE
23. CLAYE SOUILLY
24. COTEAUX DE L'AULNOYE
25. BONDY
26. MONT GUICHET
27. VALLÉE DE LA MARNE
28. PRECY SUR MARNE
29. VALLIÈRES
30. GRAND VOYEUX
31. MAUBUE
32. BROSE ET GONDOIRE
33. FERRIÈRES
34. PLESSIS SAINT-ANTOINE
35. VALLÉE DU MORBRAS
36. LE TEGEVAL
37. GROS BOIS
38. BOUCLES DE L'YERRES
39. FOSSE AUX CARPES
40. BOIS CHARBON

41. SAINT EUTROPE
42. ROUGEAU BREVIANDE
43. SAINT VRAIN
44. CHEPTAINVILLE
45. ETRECHY
46. ORGE AVAL
47. HUREPOIX
48. PLATEAU DE SACLAY
49. HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

- FORÊT/BOIS
- PRAIRIES/PLAINES
- SITES AGRICOLES
- PLANS D'EAU/MARAIS

4. VALORISER PAR L'ART ET LE NUMÉRIQUE, QUELS FORMATS ? QUELS EFFETS ?

Dans le cadre du marché de valorisation de l'AEV, cette dernière propose de mobiliser l'artistique et le numérique pour créer de nouveaux formats de valorisation des sites et proposer de nouveaux points d'intérêt.



Ce que nous entendons de la nécessité de repenser la construction des publics, de repenser l'objet de la valorisation, et de proposer de nouvelles formes de représentations des sites nous amène à questionner la place de l'artistique et du numérique comme des processus d'expérience permettant de créer de nou-



Rimini Protokoll, *la Meute*, 2015

velles formes de représentations et de créer d'autres approches sur les questions d'éducation à l'environnement. Ces démarches visent non pas la réalisation d'un objet final (une œuvre et sa diffusion sous la forme d'une exposition, installation ou autre) mais d'une chaîne d'objets intermédiaires, tangibles ou non, qui investissent des problématiques très actuelles et s'activent en réinventant la position du « public » ou du « spectateur ». Il s'agit **d'activer une série de protocoles et de mettre en avant l'expérience sensorielle afin de créer de nouvelles formes de représentations et d'appréhension des sites.**

La mise en œuvre de telles démarches peut permettre à l'AEV de toucher un nouveau type de public :

- Un public qui n'associe pas directement l'émergence artistique et les espaces naturels, bien que les liens soient de plus en plus fréquents et féconds, ce qui laisse entendre qu'il y a une place intéressante à occuper par l'AEV.
- Un public plus jeune, plus urbain pour qui le numérique est partie intégrante de son mode d'être

DES ARTISTES,
DES COLLECTIFS
TRAVAILLANT À
LA CROISÉE DE LA
PERFORMANCE, DE
LA CHORÉGRAPHIE,
DE L'INSTALLATION
SONORE ET DE
PRATIQUES DE
SOIN CONÇOIVENT
DES OEUVRES
IMMATÉRIELLES
FONDÉES SUR
L'EXPÉRIENCE,
QUI ACTIVENT UN
AUTRE RAPPORT
AU LIEU, GRÂCE À
LA SENSATION ET À
L'ATTENTION



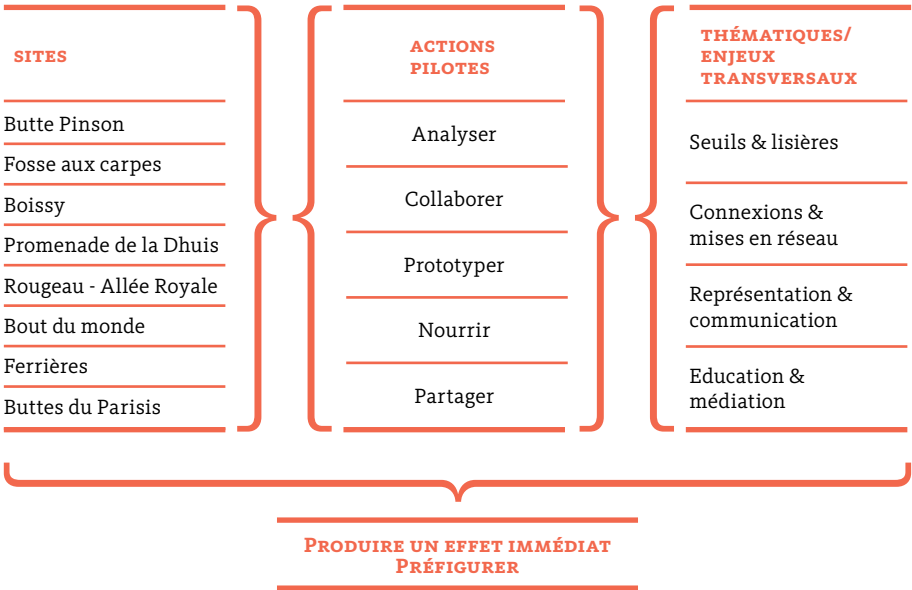
Myriam Lefkowitz, *Walk, Hands, Eyes*, 2015 | Radio Grenouille, Promenades sonores, île du Frioul, 2015

5. LES ACTIONS PILOTES : UN FORMAT EXPÉRIMENTAL ET INNOVANT D'ANALYSE ET DE VALORISATION DES SITES

A côté des outils et actions développées par l'AEV, le groupement a souhaité proposer de nouveaux outils, aménagements et actions de valorisation, complémentaires de ceux qui existent. Ils sont pensés dans une idée de test et d'expérimentation, dans une logique de prototypage (d'où leur nom d'actions pilotes), afin d'en vérifier la pertinence avant de lancer un développement pérenne, plus large et plus coûteux. Les actions pilotes sont fondées sur des processus artistiques, créatifs et/ou des dispositifs numériques.

Les propositions d'actions pilotes sont inspirées par les sites étudiés ; ce sont des actions locales, adaptées à un site particulier et portées avec un partenaire au rayonnement régional. Elles produisent un double effet :

— à l'échelle du site, elles permettent d'améliorer et de diversifier l'intérêt des publics pour les sites AEV



— à la grande échelle, elles activent la mise en réseau de l'AEV avec une série de partenaires régionaux et contribuent à la création d'une identité AEV et d'un positionnement innovants.

Cette articulation des deux échelles permet d'en faire des outils duplicables sur d'autres sites, dans une logique d'adaptation au contexte. C'est une démarche itérative et incrémentale, qui assure la mise en place progressive d'une identité dynamique de l'AEV à travers quelques lignes de force : approche locale et transversale, démarche partenariale, position innovante dans les contenus et dans les formats de mise en œuvre.

**LES ACTIONS
PILOTES
MOBILISENT
DES OUTILS
ARTISTIQUES OU
NUMÉRIQUES.
ELLES
PERMETTENT
DE TESTER
RAPIDEMENT
DE NOUVELLES
PROPOSITIONS DE
VALORISATION SUR
LES SITES**

Les actions pilotes relèvent plusieurs enjeux posés par la commande :

- analyser différemment le territoire, de manière à faire ressortir l'intérêt des sites et de leur contexte, notamment par le biais d'expériences directes sur le terrain, dans des cadres collectifs et collaboratifs
- permettre de mieux identifier et connaître les usagers des sites et les faire participer à la connaissance commune et à la valorisation des sites de l'AEV
- s'appuyer sur une logique d'opportunités et élargir le réseau de l'AEV en créant de nouveaux types de partenariats avec des acteurs variés (institutions culturelles, associations, formations, acteurs économiques...). Cette logique favorise la mise en œuvre rapide des actions proposées, dans une économie de moyens.
- offrir d'autres formes de représentation des espaces naturels
- préfigurer de nouveaux outils et dispositifs de valorisation des sites (aménagement, œuvres, supports de découverte et de communication...)

LES ACTIONS
PILOTES,
UN FORMAT
EXPÉRIMENTAL
ET INNOVANT :
APPROCHE LOCALE
ET TRANSVERSALE,
DÉMARCHE
PARTENARIALE,
POSITION
INNOVANTE DANS
LES CONTENUS ET
DANS LES FORMATS
DE MISE EN
ŒUVRE.



Agence Ter + Cuesta + Mosquito, le Grand Voyeux, 2015

BIBLIOGRAPHIE

Antoine De BAECQUE,
Une histoire de la marche,
Perrin, 2016

Augustin BERQUE,
Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains,
Belin, Paris, 1987

Augustin BERQUE, Alessia DE BIASE et Philippe
BONNIN,
Donner lieu au monde – la poétique de l'habiter.
Actes du colloque de Cerisy-la-Salle,
Éditions donner lieu, Paris, 2012

Jean-Marc BESSE,
Le Goût du monde. Exercices de paysage,
Actes Sud, 2009

Christine BRETON,
Récits d'hospitalité,
éditions commune, Marseille

Francesco CARERI,
Walkscapes, la marche comme pratique esthétique,
Editions Jacqueline Chambon, Actes Sud, 2013

Gilles CLEMENT,
Manifeste du Tiers paysage,
Paris, Sujet, 2004

*Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du
patrimoine culturel pour la société*, dite Convention de Faro

Philippe DESCOLA,
*L'écologie des autres: L'anthropologie
et la question de la nature,*
Quae éditions, 2012

John DEWEY,
Le public et ses problèmes,
trad. et introd. J. Zask, Pau: Farrago/Léo Scheer, 2003

John DEWEY,
L'art comme expérience,
Gallimard, 2010

Tim INGOLD,
Une brève histoire des lignes,
Editions zones sensibles, Paris, 2012

Catherine, Raphaël LARRÈRE,
Penser et agir avec la nature,
éditions la Découverte, 2015

Bruno LATOUR,
La Mondialisation fait-elle un monde habitable,
Territoire 2040, Perspectives périurbaines
et autres fabriques de territoire,
Revue d'étude et de prospective n° 2, pp. 9-18,
DATAR, 2009

Jacques LEVY (dir), Michel LUSSAULT (auteur),
Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,
Belin, 2013

Arne NAEISS,
Vers l'écologie profonde,
Éditions Wildproject, 2009

Thierry PAQUOT,
Le voyage contre le tourisme,
Etorotopia, Paris, 2014

Jean-Yves PETITEAU,
Nantes, récit d'une traversée — Madeleine-Champ-de-Mars,
Edition Dominique Carré, 2013

Jean-Yves PETITEAU,
La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire,
dans Augustin Berque; Alessia De Biase; Philippe
Bonnin.
Colloque Habiter dans sa poétique première,
1-8 septembre 2006, Cerisy-La-Salle, Sep 2006,
Cerisy-La-Salle, France.
Editions Donner Lieu

Jacques RANCIÈRE,
*Le Maître ignorant. Cinq leçons
sur l'émancipation intellectuelle*,
Fayard, 1987

Lucie SAUVE
« Le partenariat en éducation relative
à l'environnement : pertinence et défis »
Éducation relative à l'environnement :
Regards — Recherches — Réflexions,
vol. 3, pp. 21-36, 2002.

Billebaude N°5,
La Forêt, revue semestrielle
Musée de la chasse et de la nature,
Glénat, novembre 2014

Guide de randonnée GR2013 Marseille-Provence,
Editions Wildproject, Fédération Française de
Randonnée, 2013

Volubilis (Rencontres de),
Jardiner le monde. Les nouveaux paysages de la biodiversité,
Editions Wildproject, 2014

